

AVIS DE MISE À DISPOSITION D'UN DOSSIER D'INFORMATION AU PUBLIC

PROJET D'ÉCHANGE DE PARCELLES POUR LA MODIFICATION DU TRACÉ ET LE RÉTABLISSEMENT DU CHEMIN RURAL dit « DE L'EGOTIERE »

COMMUNE DE MONTREVAULT-SUR-EVRE

Sur demande d'un riverain, la commune de Montrevault-sur-Evre a accepté le principe de la modification partielle du tracé du chemin rural de l'Egotière, le Fief Sauvin - commune de Montrevault-sur-Evre, sur une parcelle voisine.

Cette modification est permise par la voie de l'échange de terrains, à l'appui des dispositions de l'article L. 161-10-2 du code rural et de la pêche maritime.

Cette procédure implique la mise à disposition du public d'un dossier explicitant le projet de modification de tracé du chemin rural et d'échange de propriétés.

Ce dossier pourra être consulté à la mairie du Fief Sauvin et à l'Hôtel de Ville de Montrevault-sur-Evre, aux heures d'ouverture de ces dernières ; ainsi que sur le site de la commune www.montrevaultsurevre.fr (rubrique Enquête publique) du lundi 5 janvier 2026 au vendredi 6 février 2026.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations sur le registre mis à sa disposition à la mairie du Fief Sauvin ou les adresser par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@montrevaultsurevre.fr lesquelles seront annexées au registre.